

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
En N°. . . . . 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

TURQUIE.

On écrit de Constantinople le 10 août : Un incendie terrible qui détruisit plus de mille maisons, a menacé de faire périr toute la ville, et d'opérer une réaction dont elle a heureusement été préservée depuis la mort du sultan. On parlait déjà d'implorer le secours de l'étranger pour maintenir la tranquillité dans la capitale. Les autorités locales ont toutefois réussi à calmer le peuple. Chosrew pacha a aussi montré beaucoup d'énergie en cette occasion ; de manière qu'on ne s'occupe uniquement que des pertes que cette catastrophe a causées. 1400 maisons, la plupart habitées par la classe indigente des habitants chrétiens de Péra, sont réduites en cendres. Le prince de Joinville, à la tête de l'équipage de sa frégate, a beaucoup contribué à préserver la partie du faubourg restée intacte. On attend toujours avec impatience des nouvelles d'Alexandrie. On parle déjà d'une réponse que Chosrew pacha aurait reçue de Méhémet-Ali, et dans laquelle il l'accuse de duplicité, de trahison, de manque de caractère pour avoir abandonné la résolution prise d'abord avec l'approbation du divan tout entier, de négocier directement avec l'Égypte sans intervention étrangère. Enfin Méhémet-Ali enjoint à Chosrew pacha de faire place à un autre plus digne d'occuper son poste, attendu qu'il conduirait l'empire à sa perte. Cet édit paraît avoir fait une profonde impression sur l'esprit de Chosrew pacha, car il a aussitôt convoqué un conseil, auquel les ambassadeurs des grandes puissances furent invités d'assister. Il y déclara, en faisant communication de cette missive, qu'il était prêt à se démettre et même à quitter Constantinople, si sa présence pouvait en quoi que ce soit mettre la chose publique en péril. Le divan et les ambassadeurs étrangers déclarèrent que l'on ne pouvait pas donner suite aux réclamations de Méhémet-Ali, qu'une pareille déférence ne serait qu'une nouvelle humiliation pour la Porte. Cependant les ambassadeurs ne consignérent aucune observation au procès-verbal, considérant l'objet dont on s'était occupé comme une affaire intérieure. (G. d'Augsbourg.)

où les négres affranchis des colonies anglaises puissent aller s'établir. — M. O'Connell est arrivé le 27 à Dublin, venant de Londres, la session du parlement étant close. Le 28, à midi, il se rendit au local de la Halle-aux-Blés, pour rendre compte aux électeurs de sa conduite parlementaire. Il a terminé un discours qui a duré trois heures, en disant qu'il était fermement résolu d'arborer l'étendard du rappel de l'union. Dans une autre séance il développera son plan d'agitation. — Les lettres reçues hier des États-Unis expriment généralement les inquiétudes que le commerce éprouve pour l'avenir. Les avances considérables faites sur le coton par un grand nombre de banques les ont appauvries et causent beaucoup d'embarras. D'un autre côté l'extrême facilité avec laquelle les spéculateurs en cet article obtenaient de ces avances, a conduit ceux-ci à étendre leurs opérations hors de mesure, et on craint plusieurs faillites de ce chef. On annonce déjà celle de MM. Jackson, Todd et Co, grands expéditeurs de cotons pour l'Angleterre, mais cette faillite n'aura pas de résultat funeste pour Londres, leurs correspondants ici étant couverts de leurs avances. — M. Baring, le nouveau chancelier de l'échiquier, et beau-père de M. Van de Weyer, ambassadeur de Belgique, a fait sa profession de foi parlementaire dans une réunion des électeurs de Portsmouth, qu'il représente depuis quatorze ans à la chambre des communes. Son opinion est contraire au vote par ballotage. Le Morning-Chronicle, journal qui reçoit, dit-on, les inspirations du vicomte Palmerston, critique cette opinion. — Les travaux du tunnel sont actuellement poussés avec une grande activité et les difficultés diminuant graduellement, on espère que cet important ouvrage sera terminé d'ici à un an.

combinaison entre le duc de la Victoire et Maroto, qui vient aider si puissamment la cause constitutionnelle et entourer le ministère modéré d'une popularité telle que l'influence parlementaire des exaltés ne saurait lutter contre elle avec avantage. — A la bourse, les fonds espagnols ont monté considérablement sur le bruit répandu que Maroto était passé à Espartero. Il s'est fait énormément d'affaires, voici les cours qui ont été cotés : 22 1/4 5/8 25 22 3/4 7/8 3/4 25 1/8 1/4 1/2 3/4 24 1/2 1/4, c'est une hausse de 2 1/4 p. c. Passive 5 1/8 1/4 5/8 1/2 5/8. Différés nouveaux 9 1/4 5/8. Toute l'attention des spéculateurs était fixée sur l'actif espagnol ; on a complètement négligé les autres fonds étrangers. — Le Moniteur publie la convention conclue à Paris le 2 du présent mois, entre la France et la Grande-Bretagne, pour la délimitation des pêcheries sur les côtes respectives des deux pays. Les ratifications de cette convention ont été échangées à Paris le 17 août. — Les fabricans de sucre de l'arrondissement de Valenciennes se sont réunis et ont résolu de s'opposer par tous les moyens possibles à l'exécution de l'ordonnance qui dégrève les sucres des colonies. Ils ont donc chargé trois avocats de Valenciennes d'examiner toutes les questions que cette importante affaire soulève et de soutenir leurs droits par devant les tribunaux. Ces trois avocats sont MM. Dubois, Dupont et Deruesne. — Il est arrivé, dit-on, à Paris, la semaine dernière, vingt caisses d'or venant de Calais, à l'adresse de M. Rothschild. Cette masse d'or arrivait d'Angleterre. On évaluait à 5 millions de liv. st. (75 millions), moitié plus que la Banque de Londres n'est venue emprunter à Paris. — Mlle Mars a joué, hier, Célémène du Misanthrope. Elle y portait le costume traditionnel et surtout cette énorme quantité de diamans qui donnent tant d'envie et de distractions à plus d'une spectatrice. Ses cheveux, ses oreilles, son cou, ses bras, ses mains, le corsage de sa robe en étaient couverts. On sait que les soirs où Mlle Mars fait exhibition de ces parures précieuses, le directeur de la Comédie-Française fait mettre des sergens de ville jusque dans les coulisses. Un trésor qui donne tant d'inquiétude est vraiment un pesant fardeau.

FRANCE. — Paris, le 30 AOUT.

La cause de don Carlos est singulièrement compromise. Toutes les nouvelles qui nous parviennent aujourd'hui, soit de Madrid, soit des frontières s'accordent pour confirmer la plupart des prévisions de nos correspondans ordinaires toujours si bien informés. Le ministère Perez de Castro avait inséré sur sa bannière, la devise du comte d'Ofalia, ce mot de transaction qui fait palpiter tous les cœurs en Espagne, parce que le pays, épuisé par la guerre, appelle la paix comme le terme de ses maux. Depuis long-temps on savait que des négociations plus ou moins étroites avaient été entamées entre le duc de la Victoire et son ancien ami et aide-de-camp Maroto. Notre correspondance ordinaire de Madrid du 24, rapportait comme rumeur accréditée à la bourse où les fonds avaient monté la conclusion d'un armistice entre ces deux généraux et la prise de tous les forts carlistes par Diego Léon arrivé jusqu'à Elloy au-dessus d'Estella. Notre correspondant de Bayonne, à la date du 23, ajoutant que le duc de la Victoire s'occupait à pacifier le pays et que la population de Durango et des environs le saluait comme un libérateur. Une dépêche télégraphique qui arrive à l'instant et qui porte la date de Bayonne, 30 août, va bien plus loin encore. À la suite de la grande conférence des chefs carlistes, une rupture sérieuse a éclaté entre Maroto et le prétendant. Don Carlos s'est rendu le 27 à Estella, où il aura dû rencontrer Léon victorieux sur la ligne. Maroto s'est rendu à Apeitia à la tête de quatre bataillons et il était en rapport direct avec le duc de la Victoire. Une vive agitation régnait dans les provinces. Jusqu'ici tout est parfaitement clair : mais nous cherchons vainement à nous expliquer les démarches actives du colonel anglais qui s'est rendu à trois reprises au camp carlistes d'Andoain. Il est impossible de ne pas voir dans ces nouvelles la condamnation de Don Carlos aculé dans ses derniers retranchemens. Il se livre en dernière analyse au parti navarrais qui ne sera pas assez fort pour le sauver. Il est permis de croire que les efforts bien combinés des cabinets de France et d'Angleterre n'ont pas été étrangers à cette

NOUVELLES D'ORIENT.

Les dernières nouvelles d'Odessa, dit la Gazette d'Augsbourg, dans une correspondance de la frontière turque du 16 août, mandent que la flotte de Sébastopol a reçu l'ordre de se tenir prête à mettre à la voile, et que plusieurs détachemens considérables se sont mis en route pour se réunir aux troupes stationnées sur le Pruth, pour former un corps d'armée important. Une lettre d'Alexandrie, en date du 7 août, et publiée par la Gazette universelle de Leipsick, prétend que le capitain-pacha vient d'être nommé gouverneur du Sennaar par Méhémet-Ali, et que des troupes turques doivent l'accompagner. Une lettre de Constantinople du 7 août, et insérée dans la Gazette d'Augsbourg, parle de l'activité déployée par Kosrew pacha pour réorganiser l'armée, qui compterait encore 50,000 combattans. La même feuille dit dans une lettre d'Alexandrie, en date du 7 août, que Hafiz pacha, qui se trouve à Malatia avec 20,000 hommes, ne veut pas se désister de son commandement, que le divan veut lui ôter, et qu'il attend la conduite des autres pachas pour se joindre à Méhémet-Ali. Une autre lettre d'Alexandrie de même date prétend que les quatre consuls ont exigé en effet le renvoi de la flotte turque, et que Méhémet-Ali a demandé trois jours de réflexion pour donner une réponse. — Un journal du soir affirme qu'un envoyé français a, en effet, sommé le vice-roi d'Égypte de rendre la flotte ottomane, comme l'avait annoncé la dépêche télégraphique du 25. « Voici la vérité dit ce journal ; nous l'avons puisée dans une correspondance que nous garantissons digne de foi :

Feuilleton.

VERONIQUE.

PAR M. DE BALZAC.

§ III. — ESQUISSE D'UNE VIE COMMUNE EN ROVINCE.

(Suite. Voir nos nos des 27, 28, 29 et 30.)

Ainsi, au milieu de sa magnifique maison, enviée par toute une ville, Mme. Graslin se trouva dans la solitude où elle était dans le bouge de son père, moins l'espérance, moins les joies enfantines de l'ignorance. Elle y vivait dans les ruines de ses châteaux en Espagne, éclairée par une triste expérience, soutenue par sa foi religieuse, occupée des pauvres de la ville qu'elle comblait de bienfaits ; elle faisait des layettes pour les enfans, elle donnait des matelats et des draps à ceux qui couchaient sur la paille ; elle allait partout suivie de sa femme de chambre, une jeune Auvergnate que sa mère lui procura, et qui s'attacha corps et âme à elle ; elle en fit un vertueux espion, chargée de découvrir les endroits où il y avait une souffrance à calmer, une misère à adoucir. Cette bienfaisance active, mêlée au plus strict accomplissement des devoirs religieux, était envelee dans un profond mystère et dirigée d'ailleurs par les curés de la ville, avec lesquels Véronique s'entendait pour toutes ses bonnes œuvres, afin de ne pas laisser perdre entre les mains du vice l'argent nîlé à des malheurs immérités. Pendant cette période, elle conçut une amitié tout aussi vive, tout aussi précieuse que celle du vieux Grossetête, elle devint l'ouaille bien-aimée de ce prêtre supérieur, persécuté pour son mérite incompris, de l'abbé Dutheil, qui vint dès-lors voir assez régulièrement Véronique tous les soirs, afin de lui faire une sorte de rapport sur les malheureux et discuter les moyens de les servir, de les moraliser. Mais, d'année en année, M. Graslin resserra les cordons de sa bourse en apprenant, malgré les ingénieuses tromperies de sa femme et d'Aliné, que l'argent demandé ne servait ni à la maison ni à la toilette. Il se courrouça quand il calcula ce que la charité de sa femme coûtait à sa caisse. Il voulut compter avec la cuisinière, il entra dans les minuties de la dépense et montra quel étand administrateur il était en démontrant par la pratique que sa maison

devait aller splendidement avec mille écus. Puis il composa, de cleric à maître, avec sa femme pour ses dépenses en lui allouant cent francs par mois, et vanta cet accord comme une munificence royale. Le jardin de sa maison, livré à lui-même, fut fait le dimanche par le gargon de peine, qui aimait les fleurs. Après avoir renvoyé le jardinier, Graslin convertit la serre en un magasin où il déposa les marchandises consignées chez lui en garantie de ses prêts. Il laissa mourir de faim les oiseaux de la grande volière pratiquée au dessus de la glacière, afin de supprimer la dépense de leur nourriture. Puis il s'autorisait d'un hiver où il ne gela point pour ne plus payer le transport de la glace. En 1825, il n'était pas une chose de luxe qui ne fut condamnée, et la parcimonie régna sans opposition à l'hôtel Graslin. La face du maître, améliorée pendant les quinze mois qu'il avait passés près de sa femme, qui lui faisait suivre avec exactitude les prescriptions du médecin, redevenit plus rouge, plus ardente, plus fleurie que par le passé. Les affaires étaient devenues si considérables, que le gargon de peine fut promu, comme le maître autrefois, aux fonctions de caissier ; il fallut trouver un Auvergnat pour les gros travaux de la maison Graslin. Ainsi trois ans après son mariage, cette femme si riche ne pouvait disposer d'un écu. À l'avarice de ses parents succédait l'avarice de son mari. La femme ne comprit pas plus que la jeune fille la nécessité de l'argent. En 1825, Véronique retrouva la santé florissante qui rendait si belle la jeune fille innocente assise à sa fenêtre dans la vieille maison, rue de la Cité ; mais la jeune fille n'existait plus, la femme avait acquis une grande instruction littéraire, elle savait penser et parler. Un jugement exquis donnait à son trait de la profondeur. Elle portait avec une grâce infinie les toilettes à la mode, elle s'était habituée aux petites choses du monde. Quand par hasard elle y revenait, elle se trouvait, non sans surprise, entourée par une sorte d'estime respectueuse. Ce sentiment et cet accueil furent dus aux personnes influentes du clergé, à MM. de Grandcourt et Dutheil. Les curés, les vicaires, les chanoines, instruits d'une si belle vie cachée et de bienfaits si constamment accomplis, avaient parlé de cette fleur de piété vraie, de cette violette parfumée de vertus. Il y eut alors en faveur de Mme. Graslin une de ces réactions qui, lentement préparées, n'en ont que plus de durée et de solidité. M. de Grandville fut envoyé cette année, en qualité d'avocat-général, au

parquet de la cour de Limoges, précédé d'une réputation comme magistrat, comme homme d'esprit et d'amabilité. Quelques jours après son arrivée, en pleine soirée de préfecture, il répondit que la femme la plus aimable, la plus spirituelle, la plus distinguée de la ville était Mme. Graslin. Elle est peut-être aussi la plus belle ? dit la femme du receveur-général. — Je n'ose en convenir devant vous, répliqua-t-il, je suis alors dans le doute ; mais Mme. Graslin a une beauté dont vous ne sauriez être jalouse, une beauté qui ne se montrera jamais au grand jour. Elle est belle pour ceux qu'elle aime, et vous êtes belle pour le monde. Chez Mme. Graslin, l'âme mise en mouvement par un enthousiasme vrai, répand sur sa figure une expression qui la change. Sa physionomie est comme un paysage triste en hiver, magnifique en été : le monde la verra toujours en hiver. Quand elle cause avec des amis, sur quelque sujet littéraire ou philosophique, sur des questions religieuses qui l'intéressent, elle s'anime, et il apparaît soudain une femme inconnue d'une beauté merveilleuse. Cette déclaration, fondée sur la remarque du phénomène qui jadis rendait Véronique si belle à son retour de la sainte Table, fit grand bruit dans Limoges où, pour le moment, le nouvel avocat-général, à qui la première place du parquet était, dit-on, promise, jouait le rôle de Lion. Dans toutes les villes de province, un homme élevé de quelques lignes au-dessus des autres devient pour un temps plus ou moins long l'objet d'un engouement qui ressemble à de l'enthousiasme, et qui trompe l'objet de ce culte passager auquel nous devons les génies d'arrondissement, les méconnus et leurs fausses supériorités incessamment chagrînées. Cet homme, que les femmes mettent à la mode, est plus souvent un étranger qu'un homme du pays ; mais à l'égard du baron de Grandville, ces admirations ne se trompèrent point. Mme. Graslin, femme extraordinaire dans le sens le plus étendu de ce mot, était la seule avec laquelle le jeune baron avait pu échanger ses idées et avoir une conversation variée. Quelques mois après son arrivée, l'avocat-général, attiré par le charme croissant de la conversation et des manières de Véronique, proposa donc à l'abbé Dutheil, et à quelques hommes remarquables de la ville, de jouer au whist chez Mme. Graslin. Dès-lors, Véronique reçut cinq fois par semaine, car il y avait par semaine deux soirées en ville obligées pour ses amis, et d'ailleurs elle se menagea volontiers deux





ANNONCES.

DÉPÔT de CHARBON MAIGRE, 1re. qualité, de la houillère de Wandre, chez M. OLIVIER, près la Barrière à Herstal.

A LOUER de suite, une petite MAISON, fraîchement décorée, sise rue Basse-Sauvinière. — S'adresser quai de la Sauvinière, n. 806.

ON DEMANDE un OUVRIER IMPRIMEUR-PRESSIER, connaissant bien son état, chez A. REMACLE, à Verviers.

A LOUER dès maintenant, une MAISON, place devant St-Paul, n° 55 (ancien), pouvant très-bien se diviser en deux habitations nouvellement restaurées, ayant caves très-vastes, beaux greniers, une 20e de chambres dont cinq fort grandes, pompes et deux cours.

VENTE SANS FACULTÉ DE SURENCHÈRE, d'une Maison,

LUNDI 25 SEPTEMBRE 1859, à 10 heures du matin, le notaire BIAR, vendra, en son étude, place Saint-Paul, à Liège,

UNE MAISON

(la 2e à droite), située rue Marengo, audit Liège, consistant en 2 pièces au rez-de-chaussée, cour, avec pompe, cave et office dessous, et 6 pièces aux étages surmontées d'un grand grenier.

VENTE D'IMMEUBLES.

LE JEUDI 5 SEPTEMBRE 1859, à 5 heures de relevée, Chez M. Jean LEERS, bourgmestre à Berneau, il sera exposé en VENTE publique,

LES IMMEUBLES

Dont le détail suit, savoir :

Table with columns: N° d'ordre, V. G. V. P., ARES, CENT., and description of properties in Fouron-le-Comte and Bombay.

S'adresser en l'étude du notaire FLECHET, à Warsage, pour connaître les conditions.

VENTE DE beaux et bons chevaux.

Les Jeudi et Vendredi 5 et 6 Septembre 1859, Il sera vendu à crédit, à Liège, par le ministère de Maître PARMENTIER, notaire en ladite ville, en présence de l'Inspecteur et du Receveur des domaines, à Liège, et à l'intervention de M. l'intendant militaire, environ

150 BEAUX ET BONS CHEVAUX de l'armée, la plupart âgés de 4, 5 et 6 ans, devenus inutiles au service de l'artillerie et du train par suite du passage du pied de guerre au pied de paix.

REVUE NATIONALE DE BELGIQUE.

La première livraison de ce Recueil nouveau, consacré à la politique, à l'industrie, au commerce, aux lettres et aux sciences vient d'être publiée.

La REVUE NATIONALE paraît dix à douze fois par an, par livraisons de cinq à sept feuilles d'impression (80 à 112 pages in-8°.)

On s'abonne pour une série. Le prix de la première série finissant avec l'année 1859 et composée de cinq livraisons, est de 40 francs pour la Belgique, payable au moment de la souscription, et de 45 francs pour l'étranger.

On s'abonne à Bruxelles à la librairie Polytechnique, rue de la Madelaine, n° 9, à Liège chez A. Leroux et Cie., libraires, et chez les principaux libraires de la Belgique et à tous les bureaux de postes du royaume et de l'étranger.

A VENDRE.

1° Une ou deux PARCELLES DE JARDIN, au BEAU MUR, contigu au NOUVEAU CASINO, commune de Grivegnée, en dehors de l'octroi de Liège.

2° DEUX PARCELLES DE JARDIN, cotillage et houblonnière, sur Avroy, à portée de la station du chemin de fer et du jardin botanique, ce terrain est propre à y faire des briques. S'adresser place St Denis, n. 657.

PATE Pectorale et SIROP Pectoral DE NAFE D'ARABIE, contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouemens, Asthmes, Coqueluches et les irritations de poitrine. RACAHOUT DES ARABES

JEUDI 12 SEPTEMBRE 1859, (Et non JEUDI 14 comme on l'a annoncé précédemment)

deux heures de relevée, IL SERA PROCÉDÉ

Par le ministère de M° RENOU, notaire à Liège, devant M. le juge-de-peace des quartiers du Nord et de l'Est de ladite ville, en son bureau, rue Neuve derrière-le-Palais,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES DES IMMEUBLES

Ci-après désignés, savoir : 1er. lot.

Une belle et grande MAISON, située à Liège, place de la Comédie, n° 854 ancien, occupée par M. Malherbe Schermbaeker, avec vaste cour, jardin, écurie, remise, magasins et autres bâtiments.

Cette maison construite très-solidement depuis peu d'années, se compose au rez-de-chaussée de vastes salons, salle à manger, cuisine, une grande boutique ayant une issue séparée sur la rue, aux étages supérieurs de beaux et vastes appartemens parfaitement décorés.

2me. lot. Une belle et grande MAISON, située à Liège, place de la Comédie, n° 855 ancien, occupée par M. Moulin (le Café du Midi) avec grande cour, remise, écurie, de beaux et vastes appartemens.

3me. lot. Une belle MAISON de CAMPAGNE, située commune de Grivegnée, à un quart de lieue de la ville.

Cette maison, construite dans le style moderne, réunit tous les avantages que l'on peut désirer; elle jouit d'une vue superbe et domine la belle vallée de l'Ourthe. De cette maison dépendent une grande cour, deux écuries, une remise, jardin potager et jardin d'agrément, plus une belle prairie, faisant suite au jardin; le tout portant les n°s 755, 754, 755, 755 bis et 756 du cadastre et contenant une superficie de 72 ares 96 centiares.

4me. lot. Une FERME située à Grivegnée, composée de bâtiments d'exploitation, prairies et terre, ne formant qu'un ensemble avec les biens compris sous le 5me. lot, portant les n°s du cadastre 750, 751, 752, 757, 758, 765 et contenant une superficie de 2 hectares 82 ares 80 centiares.

5me. lot. Une petite MAISON avec cour, située commune de Grivegnée, et joignant à la ferme ci-dessus désignée.

6me. lot. Un COTILLAGE, situé à la route de Grivegnée, en face de la maison de M. Rodberg, contenant 11 ares 26 centiares et portant le n° 1309 du cadastre.

7me. lot. Un autre COTILLAGE, joignant le 6me. lot et longéant comme lui la route de Grivegnée, contenant également 11 ares 26 centiares, portant le n° 1510 du cadastre.

8me. lot. Les 5me., 4me., 5me., 6me. et 7me. lots seront d'abord vendus séparément et réunis ensuite en un seul lot.

9me. lot. Une PRAIRIE en lieu dit Belleflamme, commune de Grivegnée, longeant dans toute son étendue la grande route de Liège à Aix-la-Chapelle, portant le n° 5 du cadastre et contenant 68 ares 90 centiares.

10me. lot. Une PIÈCE de TERRE située même campagne, joignant la prairie ci-dessus désignée, portant le n° 4 du cadastre et contenant 2 hectares 52 ares 70 centiares.

S'adresser pour les conditions de cette vente à M° RENOU, notaire à Liège, rue du Pot-d'Or.

MEDICAMENS ANGLAIS

Dalby's Carminative, remède infallible contre la Diarrhée et les coliques des enfans surtout. Le célèbre remède contre le rhumatisme d'Asley Cowper. Seidlitz-Powder's de Butler. Chez E. ALBERT, pharmacien à Liège, rue Souverain-Pont, N° 4.

CHEMIN DE FER. — TARIF DES VOYAGEURS.

Table with columns: STATIONS DE DÉPART, STATIONS DE DESTINATIONS (A BRUXELLES, A MALINES, A ANVERS), and various fare rates.

BOURSES.

Table for PARIS, LE 31 AOUT, listing various financial instruments and their values.

Table for LONDRES, LE 30 AOUT, listing various financial instruments and their values.

Table for AMSTERDAM, LE 30 AOUT, listing various financial instruments and their values.

Table for ANVERS, LE 31 AOUT, listing various financial instruments and their values.

Table for BRUXELLES, LE 31 AOUT, listing various financial instruments and their values.

Table for VIENNE, LE 25 AOUT, listing various financial instruments and their values.

Table for PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 31 AOUT, listing various goods and their values.

Le brick anglais Cuba, v. de Trinidad de Cuba. Le brick américain Maria Theresia, v. de la Havane. Le brick autrichien E. T. O. v. d'Odessa.

Imprimerie de J.-B. Nossent, rue du Pot-d'Or, N° 629, à Liège